



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 18 janvier 2010**  
**20h30 – Salle de la Mairie**

**Présents :** Mmes Béatrice BOYER – Geneviève CAVALIE – Florence CAVALLO – Fatima DANSETTE.  
Mrs Bernard ARETTE – Michel BOSCH – Robert JOULIE – Laurent GAFFARD – Marc SOLINHAC – Christophe MERY- Didier MICHONSKA

**Procurations :** Mme Myriam CABROL à Mme Fatima DANSETTE  
Mme Bernadette POMIES à Mme Béatrice BOYER  
Mr René BRU à Mr Robert JOULIE

**Secrétaire de séance :** Bernard ARETTE

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 02 novembre 2009.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- - vente de lots à la zone artisanale

**Pour : 14 voix**

**1 – Dossiers Dotation Globale d'Equipement (D.G.E.)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement (D.G.E.).

**1 – Complexe scolaire**

Mr le Maire rappelle qu'en 2009, nous avons obtenu une subvention au titre de la DGE pour un montant de 99 157.50 € pour la construction d'une salle de classe supplémentaire à l'école primaire de Gages. Après avoir donc, au préalable, décidé de construire une salle de classe supplémentaire en lieu et place du préau, il apparaît à présent plus judicieux de construire une nouvelle école afin de la regrouper avec l'école maternelle et ainsi résoudre les différents problèmes d'effectifs et d'organisation rencontrés ces toutes dernières années.

Mr le Maire indique que le dossier de demande de subvention au titre de la Dotation Globale de l'Equipement sera déposé auprès de la Préfecture.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le projet et l'autorisation de signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Pour : 14 voix**

**2 – Terrain multisports**

Monsieur le Maire précise que l'école primaire de Gages manque d'espace pour que les enfants puissent jouer lors de la récréation. En outre, les enseignants nous réclament depuis fort longtemps un espace sport près de l'école car le stade de Gages est bien trop loin pour s'y rendre à pied.

Pour ce faire, les écoles utilisent la salle des fêtes comme espace de sports, mais cette dernière est actuellement en réaménagement intérieur et extérieur et ne sera plus accessible pour des jeux de ballons.

C'est pourquoi face à cette situation, il serait souhaitable de construire un terrain multisports près des écoles afin que ces dernières puissent l'utiliser pour la pratique du sport et également pour combler le manque de place lors des récréations.

Monsieur le Maire indique que le dossier de demande subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement sera déposé auprès de la Préfecture.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le projet et l'autorisation de signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Pour : 14 voix**



Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le montant de devis présenté, de l'autoriser à effectuer les travaux, et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Pour : 13 voix**

**Abstention : 1 voix** (Mr Bru)

### **6 – Eclairage public**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de l'article 7 du contrat d'éclairage public, il convient de procéder au remplacement de certaines installations vétustes. Pour ce faire, Il présente les différents devis proposés par la CEGELEC d'un montant total de 18 368.00 € HT soit 21 968.13 € TTC.

Monsieur le Maire fait part que la participation forfaitaire du SIEDA s'élève à 120.00 € par appareil (soit 63 appareils X 120.00 €) et 200.00 € par coffret (soit 2 coffrets x 200.00 €) soit un montant total de 7 960.00 €. HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le projet d'entretien des installations de l'éclairage public, et de l'autoriser à signer tous documents relatifs au dossier.

**Pour : 14 voix**

### **7 – Point sur les Bâtiments communaux**

Monsieur le Maire fait le point sur les bâtiments communaux et les permis en cours. Il présente un projet de création d'un local technique, nécessaire pour les chasseurs, jouxtant la salle des artisans et précise la nécessité de mettre aux normes cette salle afin de pouvoir la louer aux habitants.

Une convention est en cours de rédaction.

Il présente également un projet d'aménagement extérieur de la salle de Montrozier (avancée) afin de pouvoir ranger les plateaux et bancs actuellement stockés dans la salle.

### **8 – Photovoltaïque**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents projets sur toiture et au sol sur notre commune. A titre d'information, il fait part des dossiers de demandes de pose de panneaux photovoltaïques sur toiture qui ont été déposés : 3 en 2008 et 11 en 2009.

Il présente un projet futur au sol sur Grioudas : Ce projet porte sur l'installation d'une centrale photovoltaïque d'environ 12 MWc sur une zone agricole et à pâturage, à faible rendement, exposée plein sud, au cœur d'un environnement constitué de parcours de cause, genévriers courants dans le département et en bordure de la future deux fois deux voies RN 88. Ce terrain est à l'écart des zones d'habitation. Les terrains d'une surface de 24 hectares appartiennent à 3 familles sur la commune.

Si la Mairie le souhaitait, une parcelle communale d'environ 5 hectares mitoyenne à ces terrains pourrait être intégrée au projet.

La société Photosol et les propriétaires rentreront dans un bail emphytéotique d'une durée de 20 ans, pour un loyer de 2500€ par hectare et par an, indexé. L'entretien, la maintenance et la réhabilitation du site en fin de bail sont à la charge de la société Photosol.

La société Photosol précise également que ce projet privé pourrait profiter à la collectivité : d'une part, l'électricité produite pourra couvrir les besoins de 5000 foyers ; d'autre part, certaines mesures compensatoires seront mises en place, en collaboration avec la mairie, telles que la réalisation d'un abris pour chasseurs, d'un parking à proximité, d'installations pour randonneurs... enfin la taxe professionnelle (environ 150 000 €/an) générée par ce projet sera reversée à la Communauté de Communes.

Après une longue discussion, le Conseil Municipal n'apparaît pas favorable à de tels projets et ne souhaite pas que la commune ne s'associe à des projets privés pour ne pas favoriser ou défavoriser tel ou tel agriculteur.

Monsieur le Maire fait part également d'un autre projet au sol sur le causse comtal : La société EDF Energies Nouvelles a réalisé une étude sur un projet de construction d'une centrale photovoltaïque sur des terrains appartenant au Crédit Agricole Midi-Pyrénées et le Comité d'Entreprise du Crédit Agricole mais situés en zone artisanale (zonage Ux au PLU). Il présente les différentes étapes et autorisations liées à l'urbanisme.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de rencontrer la Préfecture afin de connaître sa position sur de tels projets.

Monsieur le Maire propose de revoir le sujet lors d'un prochain Conseil.

En outre, Il fait part de projets privés situés sur la Communauté de Communes et plus précisément sur la commune de la Loubière : 2 (Lioujas) et sur la commune de Rodelle : 1

### **9 – Modifications budgétaires**

Néant

### **10 – Vente de lots à la Zone Artisanale**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à la réorganisation des terrains de la zone artisanale, deux lots d'environ 2 000 m<sup>2</sup> chacun peuvent être proposés à la vente au prix de 6.17 € (HT) le m<sup>2</sup>.

Une proposition de bornage avait déjà été effectuée par le géomètre lors de la vente des lots précédents.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de la vente des deux lots restants et signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Pour : 14 voix**

### **11 – Informations et questions diverses**

- Compte rendu de la réunion paroisse du 15 janvier : reprise du presbytère en septembre (conditionné par libération des salles stockages au-dessus de la cantine en lien avec la construction de rangement à la salle d'animation) Une salle serait réservée à la paroisse, les autres salles peuvent servir au catéchisme au même titre que toute activité associative de la commune en établissant un planning de réservation des salles toute l'année). Destruction de la salle accolée à l'église. Esquisse du projet d'aménagement futur entre la salle d'animation et l'église. Matérialisation des parties de parcelles reprises par la commune. Hypothèse de conservation du Méga Joie et transformation en salle paroissiale.
- Dégâts, occasionnés par le gel, au vestiaire du foot : La Mairie a effectué les réparations mais demandera au football Club de Gages si les frais peuvent être couverts par l'assurance de l'association.
- Un courrier va être adressé aux associations pour demander un bilan de leur activité de l'année écoulée.
- Monsieur le Maire fait part des débats de la réunion de la communauté de communes notamment sur la construction d'un gymnase à Bozouls.
- Monsieur le Maire fait part des dégâts à la salle des fêtes : Tags sur un mur. Une plainte sera déposée auprès de la Gendarmerie.
- Monsieur le Maire fait part de la grève aux écoles le jeudi 21 janvier. Les ATSEM étant en grève, le service minimum ne pourra pas être assuré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.